

- No. 78... CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT, PROVINCES MARITIMES :—Réponse à adresse, indiquant le nombre de tonnes de fret transporté sur les chemins de fer du gouvernement dans les provinces maritimes, pendant le trimestre expiré le 31 décembre 1875. (*Pas imprimée.*)
- No. 79... CANAL ST. PIERRE, C.B. :—Réponse à adresse, toute correspondance durant l'année écoulée au sujet de l'agrandissement du canal St. Pierre, dans l'île du Cap-Breton. (*Pas imprimée.*)
- No. 80... BILLETS FÉDÉRAUX :—Réponse à adresse, état indiquant le montant des billets fédéraux qui ont été rachetés en or depuis le 1er jour de septembre 1874 jusqu'au 31 décembre 1875, indiquant le noms des banques ou particuliers qui en ont fait la demande, ou à qui cet argent a été payé. (*Pas imprimée.*)
- Réponse à ordre, comptes des billets fédéraux de la dénomination de une et deux piastres, payables à Victoria, qui ont été expédiés au sous-receveur-général de la province de la Colombie-Britannique, durant chaque année, depuis l'entrée de cette province dans la Confédération. (*Pas imprimée.*)
- No. 81... SYDNEY A LA BAIE AUX VACHES, MALLES :—Réponse à adresse, contrats passés durant l'année 1876, pour le transport des malles de Sa Majesté de Sy iney à la Baie aux Vaches, les Petite et Grande Baies des Glaces et Bridgeport, dans le comté du Cap-Breton. (*Pas imprimée.*)
- No. 82... FORCE DE MILICE VOLONTAIRE DU CANADA :—Réponse à ordre, les noms de tous les sous-adjutants généraux et majors de brigade, dans l'état-major de la force de milice volontaire du Canada le 1er janvier 1876. (*Pas imprimée.*)
- No. 83... BARNARD, F. J. :—Réponse à adresse, correspondance entre le gouvernement du Canada et F. J. Barnard, éc., entrepreneur des lignes télégraphiques dans la Colombie-Britannique, depuis le 26 mai 1875.
- Réponse à ordre, état indiquant toute somme d'argent payée à F. J. Barnard, entrepreneur des lignes télégraphiques de la Colombie-Britannique, depuis le 10 février 1875. (*Pas imprimée.*)
- No. 84... HAVRE EAGLE :—Réponse, rapport de l'ingénieur chargé de faire un relevé du havre Eagle, comté d'Elgin, afin de voir s'il est convenable pour un havre de refuge; aussi, une carte du dit havre. (*Pas imprimée.*)
- No. 85... JONCTION DE SCOTT :—Réponse à ordre, correspondance avec l'inspecteur des bureaux de poste de la division de Québec, relative au contrat pour le transport des malles entre la Jonction de Scott, dans le comté de Beauce, et la paroisse de St. Bernard, dans le comté de Dorchester. (*Pas imprimée.*)
- No. 86... GRAND SCEAU, NOUVELLE-ECOSSE :—Réponse et réponse supplémentaire à adresse, toute correspondance relative au Grand Sceau de la province apposé sur tous les documents qui le requéraient avant la Confédération.
- No. 87... GRAHAM, WILLIAM :—Réponse à ordre, correspondance entre Sarah Graham, veuve, et le gouvernement, au sujet d'une demande d'aide en conséquence de la réduction du salaire et de la mort subséquente de feu William Graham, ci-devant messager de la Chambre. (*Pas imprimée.*)
- No. 88... ECLUSES DE FORT FRANCIS, ETC. :—Réponse à adresse, toute correspondance relative à la construction des écluses ou du canal de Fort Francis.
- No. 89... ACTES PROVINCIAUX, DÉSARVEU D' :—Réponse à adresse, toute correspondance entre les gouvernements fédéral et provinciaux depuis la Confédération, concernant le désaveu d'actes provinciaux, ou l'action prise à l'égard des actes provinciaux réservés.
- Réponse à adresse, correspondance entre les gouvernements fédéral et impérial, au sujet du mode d'exercer le pouvoir de désavouer des actes provinciaux.
- No. 90... PHARE DE RONDEAU :—Réponse à ordre, indiquant en détail le cout de la construction du phare au havre de refuge de Rondeau. (*Pas imprimée.*)
- No. 91... RIOUX NICOLAS :—Réponse supplémentaire à ordre, correspondance entre le gouvernement et les censitaires de la seigneurie Nicholas Rioux, dans le comté de Rimouski, au sujet de la taxe qu'ils paient aux seigneurs, au lieu de journées de corvée. (*Pas imprimée.*)
- No. 92... POLICE FÉDÉRALE :—Etat annuel, en vertu de 31 Victoria, chap. 73, sec. 6, indiquant la moyenne du nombre de la police fédérale employée durant chaque mois de l'année expirée le 31 décembre 1876; les gages payés et les frais de route s'y rattachant. (*Pas imprimé*)